

Édito du maire

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois dans notre bulletin municipal. Dans cette première édition vous découvrirez un résumé de l'activité municipale depuis les élections du mois de mars.

Il a fallu tout d'abord prendre connaissance du fonctionnement quotidien et des différents rouages de notre collectivité. Très vite chacun a su trouver sa place et nous travaillons ensemble avec humilité et détermination à rendre encore plus prospère notre commune.

En premier lieu nous avons dû nous consacrer sur les temps d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (voir détails dans ce bulletin). L'investissement de tous, élus et personnel communal, nous a permis d'être opérationnels avec un projet structuré au moment de la rentrée.

La gestion d'une commune ce n'est pas que des grands chantiers, c'est pourquoi pour cette année nous avons souhaité traiter de multiples « petits » problèmes du quotidien si importants pour la vie de chacun.

Plusieurs dossiers avancent cependant de manière concrète. Le lotissement communal dont les travaux pourraient débuter au début de l'été 2015. Mais aussi l'aménagement et la revitalisation du centre bourg pour laquelle nous sommes en pleine réflexion avec un groupe de travail et en partenariat avec l'association du Pays des sources.

Travailler à l'aménagement de notre cadre de vie est évidemment un défi pour notre commune. C'est le chemin que nous avons décidé de suivre ensemble pour le renouveau de notre village qui le mérite tant.

Bien sur cela se fera au rythme et dans les limites des contraintes financières.

Bien sur nous rencontrerons des difficultés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'avancement des divers dossiers, soit par l'intermédiaire des futures éditions du bulletin municipal, soit par la page Facebook de St Étienne ou prochainement par le site internet de la commune.

Je souhaite remercier ici, tous ceux qui donnent de leur temps et s'investissent pour la prospérité de notre commune et à toutes et à tous, je vous présente pour 2015 mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles.

Agenda

Mairie: Recensement début 2015 du 15/01 au 15/02

Agents recenseurs: Eugénie DURAND et Margaux SAYDAK

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Foyer rural

Le 31/01 = contes et rencontres à Saint Étienne:

à 19h00 : soupe et à 20 h00 spectacle

Le 06/02 = Spectacle conte (création à partir de la vie des femmes du Valdonnez) Lanuéjols à 20H30.

Vacances d'hiver : du 09 au 13/02 tous les après-midi stage jeu à la salle des fêtes

Le 28/03: Nuit du loto

Vacances de printemps : du 13 au 17/04 tous les après-midi stage cirque à la salle des fêtes

Du 24 au 26/04 : séjour régional des jeunes de 11 à 17 ans à Saint

30 mai : journée sensibilisation au handicap à l'intention des familles au centre thérapeutique de Montrodat

Amicale des pompiers

Loto dimanche 8 février 2015 à 14h30 à la salle polyvalente

Génération mouvement

Loto dimanche 1er mars 2015 à 14h30 à la salle polyvalente

Infos pratiques

Mairie: 9h/12h – 13h30/17h30 le lundi 13h30/17h30 les mardi, mercredi et jeudi 9h/12h - 14h30/18h30 le vendredi

Téléphone : 04.66.48.01.66

Mail: mairie.valdonnez@orange.fr

Page facebook : Saint Etienne du Valdonnez (communauté)

Horaires poste: A partir du 19 janvier 8h45-11h45 : Lundi, mardi et mercredi

14h30- 17h30 : Le vendredi Tel: 04.66.48.01.40

Horaires déchetterie: 14h/17h le mercredi et 9h/12h le samedi

Horaires épicerie

7h30/12h30 – 16h30/19h30 sauf le lundi et le dimanche aprèsmidi

Commission vie communale

ÉCOLE

A la rentrée 2014-2015, l'école publique de Saint-Etienne du Valdonnez comptait 65 élèves répartis en 4 classes à double niveau :

Laure ROUMEJON et Julie MAURIN : «petite et moyenne section» (13 élèves),

Claudie ROUSSON: grande section et CP (13 élèves),

Annie GRAS : CE1 et CE2 (19 élèves), Carole GERBAL : CM1 et CM2 (20 élèves).

Pour plus de renseignements, contacter Laure Roumejon, la directrice de l'école par mail <u>ecole.valdo@gmail.com</u> ou par téléphone <u>04.66.48.02.11</u>. Une plaquette de présentation des services de l'école est aussi disponible auprès du secrétariat de la Mairie.

L'équipe enseignante peut également compter sur la collaboration du personnel communal qui est présent à temps plein sur la classe de «Petite et Moyenne section» et plus partiellement dans la classe de Grande section et CP. Ce personnel gère également le service de garderie (gratuit pour les familles), l'organisation de la cantine, la bibliothèque.

Une nouveauté pour cette rentrée 2014-2015, la Mairie a mis en place des animations sur le temps périscolaires, les lundis et vendredis de 15h à 16h30. En collaboration avec le Foyer Rural de Langlade, un projet pédagogique a été élaboré par le biais de la création du centre de loisirs (ASLH) « les petits futés du Valdo ». Sur ce temps périscolaire, les enfants peuvent découvrir des activités complémentaires au projet d'école avec du théâtre, de la poterie, des activités sportives, de la découverte du patrimoine, de l'éveil musical...Irène Delaporte et Charlotte Leroy du Foyer Rural de Langlade, Nicole Cavagna, Élisabeth Giral et Aline Pedrol, le personnel communal, et les intervenants extérieurs assurent l'animation et le bon déroulement de ces activités.

Un autre point important à souligner, le dynamisme de l'association des parents d'élèves qui permet la mise en place d'activités dans le cadre scolaire. Pour cette année, l'APE prévoit de financer 2 journées à Mende pour toutes les classes : journée culturelle de la P'tite Roulotte et journée occitan

Voici leur programme d'animations.

- Noël des enfants
- Carnaval
- Marché au Fleurs
- Kermesse de fin d'année

Pour terminer cette brève présentation et, soucieux du bon fonctionnement de l'école, la Mairie a répondu aux attentes de l'équipe enseignante et des parents en sécurisant le portail donnant sur la voie publique, en installant un nouveau bac à sable couvert, en aménageant certaines classes. Et des projets sont également encore à l'étude (renforcement et sécurisation des grillages entourant la cour de récréation, achat de matériel informatique.)...

Conseil municipal des jeunes :

Afin de répondre à l'attente des jeunes sur la commune, le Conseil municipal souhaite mettre en place un Conseil municipal des jeunes. Une première réunion à leur attention s'est tenue le 28 juin. Cependant, en ce début de vacances scolaires, peu de jeunes étaient présents. Ils ont pu échanger avec les élus sur les attentes de chacun.

Une nouvelle réunion a été programmée pour le 20 décembre.

CCAS:

Vendredi 25 avril, s'est tenu le conseil d'administration du nouveau CCAS. Il est composé du maire, de 6 membres élus (Christine FORCE, Valérie BONNEFILLE, Monique DEDET, A-Marie TRIPICHIO, André FERRIER, Emmanuel DURAND) et de 6 membres nommés par le maire (Thérèse COUDERC, Jackie MASSON, Odile MONTEILHET, Jean MEYRUEIX, Arnaud BAUDRIN, Roger AMOUROUX). Après approbation des comptes du CCAS, les membres ont discuté des différentes actions relevant de sa compétence.

Par ailleurs, le CCAS souhaite rappeler à la population qu'il est présent pour orienter, conseiller, aider et suivre toute personne de la commune qui en éprouverait le besoin. Au-delà d'une aide financière ponctuelle, il est en mesure d'apporter aide et conseil à la population, notamment dans le domaine administratif pour compléter des dossiers (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et la diriger vers les bons interlocuteurs.



Le repas des aînés s'est tenu le 7 décembre 2014 à la salle polyvalente.

115 personnes ont pu apprécier l'excellent repas préparé par l'auberge des Laubies.

Les personnes n'ayant pu participer au repas recevront le traditionnel colis de fin d'année.

Pour prendre contact avec le CCAS, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 04.66.48.01.66.

Commission urbanisme



Un programme « murs » a permis plusieurs réalisations

Chalhac

La Bazalgette

Les Laubies

Pruneyrolles

Construction d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Concernant le columbarium, il sera interdit de graver directement sur les portes des cases, l'apposition de plaque sera obligatoire. Le jardin du souvenir quant à lui, pourra être utilisé après déclaration de dispersion à remplir en mairie.



AEP

A la demande du SDEE, installation des compteurs réservoirs avec télé report sur Saint Etienne, Varazoux et Pruneyrolles afin de quantifier les pertes d'eaux des réseaux.

Mise en œuvre des programmes 2014

Voirie (Varazoux et carrefour de La Baraque des Gendarmes) et éclairage.

Programme Déneigement :

Un partenariat a été signé avec les communes de Saint Bauzile et Ispagnac pour le déneigement de la zone Causse de Sauveterre. Il sera assuré par M. ATGER de Lestrade.

Une mini-étrave a été acquise pour assurer les déneigements des ruelles du village.

Commission agriculture

Sectionnaux du Montet :

Après plusieurs réunions entre M. Paul COMMANDRE et le GAEC de la Borie et renseignements pris auprès d'Agri-Juris et de la préfecture « pour connaître la loi », la décision est prise d'attribuer les sectionnaux du Montet à M. COMMANDRE seul ayant droit au regard de la loi.

Informations présentées par M. DELAUNAY sur le site Natura 2000 :

Extension de la zone de Lanuéjols jusqu'à Banassac en suivant la vallée du Lot,

Les nouvelles mesures agro-environnementales ne sont pas encore définies,

Les évaluations des incidences sont communiquées dans chaque mairie,

Suivi des cours d'eau et berges ainsi que des différentes plantes et espèces.

A partir de 2015, il y aura possibilité d'aménager les sectionnaux de toute la commune (débroussaillage, sylvopastoralisme, aménagement pastoraux, clôtures, points d'eau, contention...). Ces dépenses pourront être subventionnées à hauteur de 50 % environ dans le cadre d'un programme à réaliser avec le concours de la SAFER et L'ASTAF.

Réservoir Varazoux

Dans le cadre de la préservation des ressources en eaux, une réserve a été construite à partir du trop plein du réseau pour alléger les prélèvements agricoles.

Les agriculteurs disposent maintenant:

- d'une potence de chargement pour le remplissage des cuves (abreuvement des animaux et remplissage des camions de pompiers);
 - d'abreuvoirs alimentés par la réserve dans les parcelles et gérés par une association des utilisateurs.

Actualités

Projet lotissement

Les études d'impact ont été réalisées, le projet de lotissement (dépôt du permis de lotir) avance régulièrement et pourrait voir le jour dans le courant 2015



Cérémonie du 8/05 et 11/11

Jean-François CHABERT, nouveau maire a célébré ses premières cérémonies de commémoration les 8 mai et 11 novembre 2014.

Inauguration de l'épicerie

Concrétisation du projet de reprise de l'épicerie par Julie et Frédéric ELOY. L'inauguration a eu lieu le 14 novembre. Les horaires d'ouverture figurent en infos pratiques.

Réalisation du PCS :

La commune étant soumise à un plan de prévention des risques, elle a l'obligation d'établir un plan communal de sauvegarde.

Le but est d'être prêt à agir immédiatement en cas de risques divers :

- Feu de forêt
- Inondations
- Accident lié au transport de produits dangereux
- Chutes de bloc...

Si un de ces risques devait se produire, il est impératif que la préfecture et la mairie puissent prévenir la population dans les meilleurs délais,

Et ce que chacun doit faire.

Toute personne vulnérable est priée de se faire connaître auprès de la mairie afin qu'elle puisse établir un registre des personnes sensibles à prévenir en priorité.

Un groupe de travail élabore actuellement ce document.

Commission budget – finances.

Budget eau	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses réelles / Recettes réelles	43 023,00	79 399,00	166 880.47	48 860.00
Dépenses / recettes d'ordre	96 828.09	21 227,00	21 227,00	96 828.09
Résultat N-1		39 225.09		42 419.38
TOTAL	139 851.09	139 851.09	188 107.47	188 107.47
Budget commune	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses réelles / Recettes réelles	411 776,26	474 479,00	243 226.00	239 882.45
Dépenses / recettes d'ordre	62 702.74		603 996.12	666 698.86
Résultat N-1			59 359.19	
TOTAL	474 479.00	474 479.00	906 581.31	906 581.31

Prix de l'eau : 72 € l'abonnement et 0.90 € le m3

Participation raccordement AEP : 900€ particuliers et 500€ professionnel

Prix de l'assainissement : 30 € l'abonnement et 0.75 € le m3 Participation raccordement assainissement collectif : 1 800€

Taux d'imposition des 4 taxes **inchangées** (TH: 7.29%, TFB: 11.74%, TFNB: 153.10%)

Prix des concessions cimetières : 200 € la simple/300 € la double.

Columbarium : 200 € pour 15 ans renouvelables et 300 € pour 30 ans renouvelables.

Prix cantine scolaire: 3.80 € le repas facturé (prise en charge commune :0.15€ et le service avec 3 personnes détachées.

Conception : Conseillers municipaux de Saint Étienne du Valdonnez

Impression

Ne pas jeter sur la voie publique

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Actualités « Revitalisation des centres bourgs » Saint Etienne du Valdonnez

Projet Pays des Sources

Suite à notre participation aux sélections pour le projet Pays des Sources « revitalisation des centres bourgs », nous avons eu la chance d'être choisi ainsi que la commune de Chasserades et Bagnols les bains.

Cette expérimentation consiste à fédérer les habitants et élus de la commune autour d'un projet commun de revitalisation du village et se déroule autour d'ateliers d'échanges riches et variés.

Il a été proposé lors d'une première rencontre qui a eu lieu le 15 juillet aux habitants de rejoindre le groupe de travail à l'initiative du projet.

Depuis ce jour, quatre ateliers « participatifs » se sont succédé :

Atelier 1 du Vendredi 12 septembre 2014 à 18h30 (23 participants)

Objectif : Avoir une vision partagée de l'image de la commune

Réflexion autour de photos réalisées par le groupe, inventaire des atouts et faiblesses de la commune.

Atouts:

Patrimoines naturels et bâtis Communication Signalétique Services

Faiblesses:

Aménagement des rues Habitat vacant et/ou dégradé Place du village



MOTEURS FREINS ------Rendre la place attractive, lui redonner une place Libérer les gîtes : 2 habitants dans 2 gîtes 🕛 _ . _ . _ . _ . _ . _ . _ . _ . _ . Répondre au mieux aux attentes de la population, y Démolir les gîtes : problème d'amiante compris les responsables d'associations, les · personnes âgées, les jeunes. Déplacer les conteneurs Avoir un groupe qui s'investi, motivé Abribus : à conserver mais à repenser et ----éventuellement déplacer Reloger le foyer rural Remettre terrain de pétanque au centre Associations existantes : permettre d'avoir des locaux Terrasse du bar : prend de la place mais ne | à disposition pour se réunir, faire des activités, sert pas rassembler des personnes Route du moulin bas à conserver (obligatoire) Augmenter / faire revivre le bar- restaurant Garder un espace pour installer la fête du village ------

Atelier 2 du Lundi 13 octobre 2014 à 18h30 (23 participants)

Objectif: Faire émerger des situations prioritaires à traiter

4 groupes sont constitués autour des thématiques suivantes

Aménagement place centrale (vivre ensemble, gîtes, aménagement paysager)

Circulation, parking, entrées de village Patrimoine naturel et bâti (circuits, randonnées)

Aménagement des rues (places, cheminement piéton, nom des rues)

Exemple de travaux du groupe

Atelier 3 du Lundi 20 octobre 2014 à 18h30 (22 participants)
Objectif : Autour des thématiques de l'atelier précédent, réflexion sur les le

Objectif : Autour des thématiques de l'atelier précédent, réflexion sur les leviers et les freins pour atteindre « une situation idéale »

Un village agréable et sûr pour nos enfants (Place de la voiture, stationnement, vitesse)

Valorisation des patrimoines naturels et bâtis

Un village plus harmonieux (places et rues)

Un lieu central attractif (place de la mairie)

Semaine immersion « revitalisation des centres bourgs » du 17 au 21 novembre

6 étudiants de l'institut de géographie alpine de Grenoble, sollicités par Marina, ont passé quelques jours en immersion sur notre commune. Leur mission était de faire ressortir par « une vision extérieure » les atouts et faiblesses de la commune afin de les comparer avec la perception des membres du groupe de travail.



Atelier 4 du mardi 09 décembre 2014 à 18h30 (14 participants) Objectif: Détermination des enjeux prioritaires

Les étudiants ont fait ressortir des enjeux similaires à ceux issus du travail avec le groupe local à savoir :

- Aménagement de la place de la mairie
- Patrimonialisation / tourisme
- Communication / signalétique
- Sociabilité / espaces publics

Mais un nouvel enjeu est apparu, celui du numérique avec comme proposition d'actions des points wifi et des espaces collaboratifs. Les étudiants n'ont pas relevé l'enjeu du stationnement et de la circulation dans le village qui était ressorti dans les ateliers avec les habitants.

Après avoir fait ressortir les enjeux prioritaires, il est demandé à chaque participant de choisir 2 actions qu'ils voudraient voir tester par les étudiants au mois de janvier 2015.

Les actions suivantes vont être proposées aux étudiants pour le test de la semaine du 12 janvier 2015 :

- Aménagement de la place de la mairie en pensant à d'autres usages (esthétisation, lieu de rencontres)
- Circuit découverte

Dans les propositions de déroulé des actions, la nomination des rues est ressortie dans les exposés. Il sera donc également proposé aux étudiants de travailler sur les noms des rues du village avec les habitants.



Suite de l'expérimentation

Atelier construction d'une action, étudiants : du 12 au 16 janvier 2015

Les étudiants de Grenoble reviendront afin de travailler sur une action, un projet. Ce travail s'effectuera en grande collaboration avec les habitants et élus.

Rendu: expérimentation d'un projet, d'une action

Atelier de reformulation : février 2015

Faisabilité et programmation

Atelier de validation: début mars 2015

Restitution finale: mars 2015

Rendu: Fiches récapitulatives pour chaque action avec les possibilités de financement.